

FICHE DE POSTE ENTRAÎNEUR AVENIRS

> Poste à pourvoir au 11 septembre 2017

> Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 15 juin 2017

> Type de contrat : Contrat à durée indéterminée intermittent, période de travail de septembre à juin. Lissage annuel.

> Organisation du poste :

- entraînements hebdo d'1h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi
- les heures compétitions et réunions ponctuellement (comprises dans le lissage annuel)

> Classification CCNS : groupe 3

> Activités du poste :

L'entraîneur travaille en concertation avec le coordinateur sportif, les autres entraîneurs du club, et la commission sportive.

Voici ses missions sur le plan sportif :

- Appliquer la politique définie par le comité directeur.
- Inscrire son action en conformité avec le projet du club.
- Préparer la planification annuelle et la soumettre à validation du coordinateur sportif.
- Prendre en charge la responsabilité du niveau de compétition dans lequel s'inscrit le groupe qu'il entraîne.
- Arriver un peu avant l'entraînement pour accueillir les nageurs et attendre à l'issue de l'entraînement que tous les nageurs aient été récupérés par les parents.
- Participer à l'encadrement des compétitions.
- Veiller lors des compétitions à déclarer les forfaits.
- Etablir un bilan de fin de saison.
- Participer aux réunions techniques.
- Assurer dans la limite des heures dues le remplacement d'autres entraîneurs et transmettre au bureau la fiche éventuelle de remplacement avant la fin du mois (rappel, voir contrat).

Voici ses obligations sur le plan administratif :

- Communiquer à l'Assistante de Gestion chargé des déplacements :
 - ☞ les factures et notes de frais de déplacements ou stages
 - ☞ toute demande de formation trois mois avant le début de la formation
 - ☞ la liste des nageurs déclarant forfait
- Communiquer au Coordinateur sportif :
 - ☞ les engagements dans les délais fixés par le coordinateur sportif
 - ☞ tout retard inopiné, arrêt de travail, absence aux entraînements ou compétitions,
 - ☞ toute information ou difficulté inhérente à l'activité